

# SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

## SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 30 JUIN 2016  
DE 9 H 30 à 10 H 30

### DELIBERATION N° 2016 - 12

#### Objet : Création d'un club des partenaires Pass Pass

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 30 Juin 2016 sous la Présidence de Monsieur Gérald DARMANIN, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu la délibération N°2014-03 qui lance le marché de la centrale SMIRT,

#### DECIDE

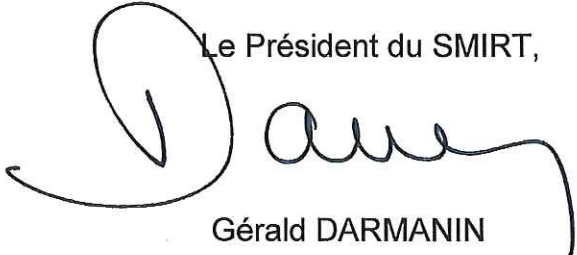
La création d'un club des partenaires Pass Pass ouvert à l'ensemble des acteurs qui proposent des services de mobilité. Ces acteurs fourniront au SMIRT leurs données horaires et tarifaires, afin de nourrir le contenu, du service digital passpass.fr

La participation de ces acteurs au club des partenaires contribuera à la création d'une « communauté » Pass Pass permettant l'échange sur l'information voyageurs multimodale. Ces acteurs pourront aussi participer au fonctionnement de la centrale d'information voyageurs passpass.fr.

#### AUTORISE

Monsieur le Président du SMIRT à signer les actes administratifs, juridiques et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Le Président du SMIRT,  
  
Gérald DARMANIN